



# CORRESPONDANTS DE NUIT

## Qui sont-ils ?



Des agents de la Ville de Paris assurent une présence préventive et apaisante sur l'espace public chaque jour de 16 h jusqu'à minuit.

## Quelles sont leurs missions ?

### ► Médiation sociale

La prévention et la résolution des «petits» conflits entre usagers de l'espace public, (nuisances sonores, rappel à la règle face à un comportement incivique, etc.) et entre voisins (nuisances, occupation de parties communes...)

@#!\* #@!\*



Conflits de voisinage

#@!\*



Conflits sur la voie publique



Prévention des nuisances et des incivilités

### ► Veille sociale

Assistance et orientation des personnes en situation de grande fragilité (violences intra-familiales, mineurs en errance, sans domicile fixe...) vers les services compétents (les services de police, les services sociaux, les associations spécialisées, l'unité d'assistance des personnes sans abri de la Ville de Paris)



### ► Veille technique

Relevé des difficultés rencontrées sur l'espace public (voirie, propreté et salubrité) et dans les équipements municipaux



Transmission immédiate aux services concernés



Suivi quotidien des signalements